

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSEE
AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés, GAEC DE LA PECVINIERE, La Pecvinière – 14330 CARTIGNY L'EPINAY, représentés par Éric GOUSSET, Nathalie GOUSSET et Vincent GOUSSET, membres de l'exploitation, avons l'honneur de solliciter l'enregistrement de notre élevage au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement 2101-2 b ;

Notre projet concerne l'extension de notre troupeau laitier : passage de 150 à 240 vaches laitières.

Nous souhaitons également arrêté l'exploitation de l'atelier de bovins à l'engraissement soumis à déclaration au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement 2101-1 c.

Nos installations d'élevage sont situées sur les communes de :

- CARTIGNY L'EPINAY, au lieu-dit « La Pecvinière »
- section B, parcelles n° 44, 47, 48, 49 et 53,
- LE MOLAY LITTRY, au lieu-dit « Le Lieu Gassion »
- section H, parcelles n° 54, 51,62 et 65.

Par ailleurs, notre projet inclut un plan d'épandage de 237.45 ha. (SAU)

Il concerne les communes de :

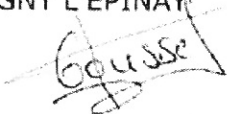
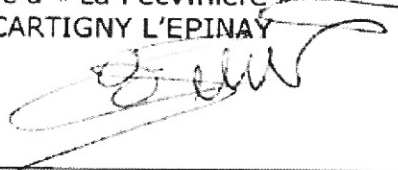
CARTIGNY L'EPINAY, SAINTE MARGUERITE D'ELLE, SAINT MARCOUF et LE MOLAY LITTRY.

Les communes de LA FOLIE et de SAINT MARTIN DE BLAGNY sont situées dans le rayon d'un kilomètre par rapport aux sites d'élevage.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à **CARTIGNY L'EPINAY,**
le **23 octobre 2018**
 GAEC DE LA PECVINIERE

Signature des exploitants
Signature des exploitants

Nathalie GOUSSET Exploitante, Domiciliée à « La Pecvinière » 14330 CARTIGNY L'EPINAY 	Eric GOUSSET Exploitant Domicilié à « La Pecvinière » 14330 CARTIGNY L'EPINAY 
Vincent GOUSSET Exploitant Domicilié « Le lieu Gassion » 14330 LE MOLAY LITTRY	